

Contester une contravention

Sophie Delorme
25, avenue du Pin
59 960 Lilles

Véhicule : Renault Scénic

Numéro d'immatriculation :

Directrice de

la police municipale

de Tourcoing
HÃ'tel de ville
59200 Tourcoing

Madame la Directrice,

Le 3 novembre dernier (vers 21 heures), j'ai stationné mon véhicule devant le 14 rue Bourgeois à Tourcoing. À mon retour le lendemain matin, j'avais une contravention car garé du côté pair. Or dans cette rue, aucun panneau ne signale le stationnement alterné.

Je vous prie donc de bien vouloir annuler cette contravention.

En espérant votre bienveillance, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

À Â Ã Ä Å Sophie Delorme

PiÃ"ce jointe : la contraventionÂ

Â

Contester une contravention

Choisissez la bonne rÃ©ponse !

Â

Sophie Delorme
25, avenue du Pin
59 960 Lilles

Véhicule : Renault Scénic

Numéro d'immatriculation :

Directrice de

la police municipale

de Tourcoing
Hôtel de ville
59200 Tourcoing

???

Le 3 novembre dernier (vers 21 heures), j'ai ???. À mon véhicule devant le 14 rue Bourgeois à Tourcoing. À mon retour le lendemain matin, j'avais une ???. car garée du côté ???. Or dans cette rue, aucun ???. ne signale le stationnement ???.

Je vousÂ ??? donc de bien vouloir annuler cette contravention.

En espérant votre bienveillance, je vous prie d'???, Madame la Directrice, l'??? de mes sentiments les meilleurs.

??? : la contravention

Â

1 -

[Madame,] [Madame la Directrice,] [Ch^{re} Madame la Directrice,]

2 -

[stationnÃ©] [parquÃ©] [garÃ©]

3

[convocation] [lettre] [contravention]

4-

[impair] [pair] [alternÃ©©]

5

[dessin] [message] [panneau]

6

[pair] [impair] [alternÃ©]

3

[prior] [obligo] [recommande]

8

[accepter] [agrÃ©er] [annuler]

9 -

[attention] [irritation] [expression]

10 -

[Papier en plus] [PiÃ“ce jointe] [Message avec]

Que se passe-t-il ensuite ?

Que se passe-t-il ensuite ?

1 - Si votre réclamation est justifiée vous serez avertie par courrier que les poursuites sont arrêtées.

2 - Sinon on vous retournera la contravention que vous devrez payer au tarif initial.

Si vous n'envoyez pas de lettre de réclamation et que vous ne payez pas :

1 - Vous recevrez un rappel avec un montant supérieur, si vous persistez à ne pas payer, vous passerez en jugement.

2 - Pour toute autre infraction, vous serez convoqué directement au tribunal de police pour les petites infractions ou au tribunal correctionnel pour les délits plus graves.

À

Contester une contravention

1 - [Madame la Directrice,]

2 - [stationnÃ©] [garÃ©]

3 - [contravention]

4 - [pair]

5 - [panneau]

6 - [alternÃ©]

7 - [prie]

8 - [agrÃ©er]

9 - [expression]

10 - [PiÃ¨ce jointe]

Que se passe-t-il ensuite ?